

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 29 janvier 2016 (9 h)
Salle de conférence du CÉF
Saskatoon

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Marilyn Denis, Région n°5 de Saskatoon
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Luc Handfield, Direction générale à l'éducation par intérim
Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Siriki Diabagaté, Direction des finances
Claude-Jean Harel, Coordinateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du 29 janvier 2016 à 9 heures.

Monsieur le président remercie les membres de leur présence ainsi que le public. Il invite ensuite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : « La liberté, comme le courage, est un escalier qu'il faut gravir marche par marche - impossibilité d'enjamber ! ». Gilbert Cesbron (1913-1979).

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 janvier 2016

Il est demandé d'ajouter le point 2.1.7 : SSBA

- 16.009** **Élizabeth Perreault** : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 29 janvier 2016 soit adopté tel que présenté avec l'ajout demandé.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, a quitté momentanément la séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2015

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, s'excuse pour cette interruption et rejoint la séance.

- 16.010** **Maria Lepage** : Que le procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2016

- 16.011** **Élizabeth Perreault** : Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

*1.6 ** Assentiment sur la correspondance et les points d'information*

- 16.012** **Clarence Briand** : Que le CSF retire les étoiles au point 3.1 Correspondance et adopte par assentiment le point 3.2 Points d'information.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Affaires financières

A la lumière de la situation financière favorable telle que présentée et entendu que :
- le CSF devrait s'assurer d'obtenir l'information complète pour garantir une prise de décision adéquate ;

- le CSF devrait faire une appréciation de rendement des résultats escomptés de Destination 2015, aux fins de comprendre les succès, échecs et opportunités ;

- 16.013 Alpha Barry :** Que le CSF mandate sa haute direction à entreprendre une étude, auprès d'un expert conseil, dont la portée serait validée par le CSF et ne se limiterait pas aux points suivants :
- actualiser le Budget d'Obligation Constitutionnel, aux fins de définir une formule adéquate de financement pour le CÉF en relation avec le nouveau plan stratégique ;
 - retour sur Destination 2015. Durant les cinq dernières années, est-ce que les actions se sont alignées avec la vision stratégique et quelle en serait la relation « cause et effet » sur les succès et les échecs.

Adopté

- 16.014 Maria Lepage :** Que le CSF reçoive le rapport financier tel que présenté le 29 janvier 2016 en séance régulière.

Adopté

2.1.2 Ressources humaines

- 16.015 Marilyn Denis :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines tel que présenté en séance régulière du 29 janvier 2016.

Adopté

2.1.3 Permissions d'admission

Les membres du CSF prennent connaissance du formulaire de recommandation présenté et en délibère.

- 16.016 Clarence Briand :** Que le CSF accepte l'assignation de la famille M-W pour leur enfant à l'école de Bellegarde et accepte de rembourser les parents pour le transport de leur résidence au Manitoba à l'endroit désigné de l'arrêt d'autobus, au taux de 0,40\$ le kilomètre pour un aller retour par jour.

1 abstention

Adopté

Pause « Santé » à 10h30.

2.1.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

Aucun objet.

2.1.5 Rapports des membres

Le conseiller scolaire Alpha Barry s'est absenté quelques instants mais il a pu participer aux discussions ainsi qu'aux votes qui ont suivi sauf au point B).

A) Il est demandé à la conseillère scolaire, Maria Lepage, de quitter la séance

puisqu'elle est directement concernée par un sujet traité par le Comité d'autorisation des dépenses et soumis au CSF.

Il est rappelé la procédure sur le remboursement des dépenses (Section 7 – Affaires financières) qui est actuellement en cours de révision par le Comité d'autorisation des dépenses.

Il existe beaucoup de possibilités pour les conseillers scolaires d'assister à des réunions sans avoir à se déplacer ce qui engendre des frais. Mais ce n'est pas possible lors d'évènements organisés par les écoles et qui nécessitent d'être sur place. Il est important que les frais générés par la distance des déplacements soient pris en compte et n'influencent pas la participation ou non à un évènement dans les écoles.

- 16.017 Joseph Poirier :** Que le CSF accepte le remboursement de la réclamation n° 6 indiquée dans le tableau récapitulatif du Comité d'autorisation des dépenses réunit le 14 janvier 2016 et qui concerne un évènement du 16 décembre 2015 pour la conseillère scolaire Maria Lepage.

Adopté

La conseillère scolaire, Maria Lepage, réintègre la séance du CSF après ce vote la concernant.

B) Le sujet suivant concerne le conseiller scolaire, Alpha Barry, qui explique aux membres les raisons qui l'ont amené à présenter audit comité une demande de remboursement pour un abonnement à Office 365 pour Mac qui lui permet d'avoir accès à une liste de logiciels (tels que *Outlook, HD Video Conferencing, Word, Excel, PowerPoint, OneNote*) nécessaires à l'accomplissement de ses tâches de conseiller scolaire. Il quitte ensuite la salle pour permettre au CSF d'en délibérer.

- 16.018 Marilyn Denis :** Que le CSF accepte de rembourser les frais imputés par l'abonnement annuel à « *Office 365 Small Business Premium* » de Microsoft tels que présentés par le conseiller scolaire Alpha Barry et ce, pour une année.

Adopté

Après ce vote le concernant, le conseiller scolaire, Alpha Barry réintègre la séance du CSF.

C) Avant de quitter la salle, la conseillère scolaire, Maria Lepage, explique au CSF les raisons qui l'ont amené à assister et à participer à la consultation sur l'actualisation du plan stratégique du CÉF qui s'est tenue à Regina le 12 janvier 2016.

- 16.019 Marilyn Denis :** Que le CSF rembourse les réclamations des dépenses qui seront déposées par les membres du CSF ayant participé aux consultations sur

l'actualisation du plan stratégique du CÉF des 12 et/ou 13 janvier 2016.

Adopté

Retour de la conseillère scolaire, Maria Lepage, dans la salle après le vote précédemment mentionné.

- 16.020** **Élizabeth Perreault** : Que le CSF adopte les rapports des membres présentés lors de la séance régulière du 29 janvier 2016.

Adopté

2.1.6 Démission d'une conseillère scolaire

- 16.021** **Élizabeth Perreault** : Que le CSF accepte la démission présentée par la conseillère scolaire Nadine Penney, et que le CSF la remercie officiellement dans le cadre de son Assemblée générale annuelle des électeurs prévue le 11 mars 2016.

Adopté

- 16.022** **Élizabeth Perreault** : Que le CSF accepte la demande d'acquisition présentée par la conseillère sortante, Nadine Penney, pour l'iPad appartenant au CÉF et qui lui avait été confiée en sa qualité de conseillère scolaire, à une valeur déterminée par l'administration du CÉF et qu'un nettoyage des dossiers de cet iPad soit effectué au préalable.

1 abstention
Adopté

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, avait quitté momentanément la séance lors du vote de la précédente résolution et est revenu dans la salle.

Le service juridique du SSBA a été consulté et a rappelé l'article 5 relatif aux élections partielles du Règlement sur les élections du Conseil scolaire fransaskois en vigueur :

- 5(3) Si le poste devient vacant après le 1er janvier d'une année au cours de laquelle une élection générale doit se tenir, le conseil scolaire peut :
- a) soit combler le poste vacant par une élection partielle;
 - b) soit attendre à l'élection générale.

- 16.023** **Élizabeth Perreault** : Que le CSF procède à une élection partielle dans la région scolaire n° 7 de Prince Albert pour combler le poste vacant et si aucune candidature n'est soumise durant la période des mises en candidature, le poste demeurera vacant jusqu'à l'élection générale de 2016.

Adopté

Pause dîner et reprise à 13h25, en l'absence du conseiller scolaire Joseph Poirier qui a quitté la séance régulière du CSF du 29 janvier 2016 durant la pause dîner.

2.1.7 SSBA

La conseillère scolaire, Elizabeth Perreault, informe le CSF des indications et renseignements fournis par le SSBA lors de sa dernière rencontre.

- 16.024 Elizabeth Perreault :** Que le CSF mandate le service des communications de préparer un document de deux pages en français et en anglais avec des messages clés pour alimenter les discussions avec les candidats aux élections provinciales, d'ici la prochaine séance régulière en mars 2016.

Adopté

III. Correspondance et points d'information

3.1 Correspondance

- SSBA : *Décembre 2015*
- FNCSF : *Bulletin 2015*
- ACF : *Cause Caron*
- Ministère de l'éducation : *AR de la lettre du 12 novembre 2015*
- *Campagne de levée de Fonds 2015 de la CPF/Eau vive*

Concernant la lettre du C.A. de la Coopérative des publications fransaskoises, de la Fondation fransaskoise et de l'Assemblée communautaire fransaskoise relative à la Campagne de levée de Fonds 2015, le CSF examine l'aide financière qui pourrait être apportée à la Coopérative des publications fransaskoises et à l'Eau Vive.

Le journal L'Eau Vive est la meilleure archive de l'histoire des fransaskois. Le CSF souhaite apporter son appui financier sur la base d'une entente liée à un achat de services comme par exemple, les avis d'élections, des reportages, les Lendemains du CSF, etc... à la condition que le journal l'Eau Vive paraisse en version papier et qu'une distribution d'un nombre d'exemplaires soit assurée dans les écoles du CÉF.

- 16.025 Alpha Barry :** Que le CSF supporte l'initiative d'achat de services auprès de la Coopérative des publications fransaskoises et ce dans le cadre du volet communautaire de son triple mandat.

Adopté

3.2 ** Points d'information

- *Suivis aux résolutions des séances du CSF*

IV. Délégations et présentations spéciales

Pause santé de quelques minutes avant de recevoir les deux délégations.

- Réseau Santé en français de la Saskatchewan (RSFS)

En présence de la Présidente, Madame Anne Leis, et du Directeur général, Monsieur Roger Gauthier, du RSFS.

Le président du CSF, André Denis, leur souhaite la bienvenue de la part de l'ensemble des membres du CSF et adresse leur appréciation quant à leur demande de présentation. Puis, il leur cède la parole.

Monsieur Roger Gauthier présente un document (annexe 1) :

« *École en santé = Élèves, enseignants, personnel en santé* ».

Le CEF peut obtenir un financement de l'ordre de 5 000\$ ou 10 000\$. Un employé du CEF a été formé et trois formations doivent être offertes. La formation s'intitule « Premiers soins en santé mentale ». La première est prévue en février et deux seront organisées avant avril 2016. Cette formation pourrait être donnée au personnel des écoles. Les groupes doivent être constitués d'au moins 8 personnes. Ca permet de déceler et d'intervenir si des besoins sont ressentis pour ensuite se diriger vers des services compétents.

La demande de présentation lors de la séance du CSF a pour but de se réunir autour de la table pour mettre en place une nouvelle entente entre le RSFS et le CEF.

- Le Conseil d'école et l'Association des parents de l'École canadienne-française

En présence de Mmes Anne Leis et Monique Ramage.

Anne Leis présente les excuses de Monsieur Michel Gravel qui n'a pas pu être présent.

Les problèmes d'espaces rencontrés dans les écoles de Saskatoon sont discutés depuis des années. Ce sujet a été amené à la communauté et il y a eu récemment des décisions qu'ils ont voulu présenter au CSF.

Diverses possibilités ont été avancées :

- un autre pavillon élémentaire ;
- un partenariat privé-public avec d'autres services francophones ;
- et il a même été envisagé un pavillon intermédiaire.

Il faut étudier les divers scénarios. Il faut penser aux autres services que la communauté a besoin, à une collaboration avec les réseaux francophones et aller chercher de l'appui auprès de la communauté et des parents.

Le souhait de cette délégation est de pouvoir s'asseoir ensemble :

- pour développer une stratégie ;
- pour faire évoluer les choses ;
- pour appuyer le CSF ;
- pour voir comment aider le CSF.

Il est proposé d'établir un comité de travail.

Après avoir rappelé l'adage : « Bâissez-les et ils vont venir ! », Anne Leis adresse des remerciements au CSF pour les avoir reçus et pour leur passion.

Pause de 10 mn.

Tour de table du CSF sur le RSFS :

- très intéressant de les voir autour de la table ;
- on peut voir la motivation et l'enthousiasme dans la communauté ;
- l'idée d'un protocole d'entente est très intéressant ;
- ça fait du sens dans la synergie de la communauté, le bien-être de l'élève et ça reste dans le cadre du mandat du CSF ;
- une formation à donner aux enseignants qui sont souvent « mis sur la sellette » ;
- il faudrait évaluer les forces et faiblesses de ce partenariat ;
- il faudrait savoir s'il y a un besoin dans nos écoles ;
- il faudrait connaître les bénéfices du précédent partenariat.

Tour de table du CSF sur le problème d'espaces à Saskatoon :

- le problème d'espaces existe ici comme à Regina ;
- la frustration est évidente ;
- il y a eu des solutions temporaires (portatives) mais on doit maintenant trouver des solutions à long terme ;
- mettre des 7^e année au secondaire apporte ses défis ;
- comment contrôler l'identité d'une école si on y associe un privé ? ;
- une école avec des élèves de la maternelle à la 12^e est l'idéal ;
- le Ministère estime l'occupation de l'école à seulement 58% parce que les bureaux administratifs sont intégrés dans le calcul ;
- faut-il considérer le fait de récupérer les bureaux occupés par administration, AJF, etc... ?

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

- Discussion des projets de formation pour les élus conformément à notre stratégie. Que les élus proposent des projets de formation.
- Connaître la suite donnée à la requête du CSF après la présentation de SSBA sur les bénéfices santé en décembre 2015.

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances

Aucune observation

6.1.2 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 9 décembre 2015

Aucune observation

6.1.3 Autoévaluation de la séance du 29 janvier 2016
Document distribué aux conseillers présents.

6.1.4 Durée de la séance du 29 janvier 2016

16.026 Élisabeth Perreault : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance en Comité plénier du 28 janvier 2016 et à la séance régulière du 29 janvier 2016 un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 2 jours de 4 heures et plus.

Adopté

6.2 Prochaine séance :

- *Séance régulière, le 11 mars 2016, à 9 heures (Regina)*

6.3 Levée de la séance du 29 janvier 2016

16.027 Clarence Briand : Que le CSF lève la séance régulière du 29 janvier 2016 à 15h35.

Adopté

Présidence

Secrétaire